

Motion 2432

« Police-Secours » : au secours !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les faits alarmants parus récemment dans la presse les 3 et 4 novembre 2017 au sujet de l'incapacité de la police genevoise à répondre aux urgences, faute de moyens suffisants ;
- les alertes lancées par les syndicats de la police et la commission du personnel auprès du conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie (DSE) et de la commandante de la police, notamment quant au manque d'effectifs ;
- la baisse drastique des effectifs attribués à « Police-Secours », qui a perdu 50 postes en 2 ans (ils seraient passés de 315 à 265) ;
- la carence de renforts disponibles pour les interventions urgentes et le délai beaucoup trop long de leur engagement quand il faut les mobiliser ;
- l'absence de réponses satisfaisantes, malgré les nombreuses sollicitations émanant des représentants du personnel auprès de la hiérarchie ;
- l'apparent déni de la problématique de la part du DSE ;
- les risques que représente pour la population genevoise le fait que la police ne soit plus en état d'assurer les interventions urgentes requises ;
- le danger que cette situation fait également courir aux agents de Police-Secours qui, en plus de ne pas pouvoir répondre à toutes les urgences, sont confrontés à des dilemmes difficiles quand il faut renoncer à une intervention et sont aussi contraints d'engager leurs missions en parant au plus pressé, sans être à même de garantir des conditions d'intervention optimales,

invite le Conseil d'Etat

- à prendre dans de brefs délais des mesures urgentes pour renforcer les effectifs de « Police-Secours » ;
- à produire un plan d'actions avec échéancier et chiffrage des compléments budgétaires nécessaires, liés à l'augmentation indispensable des postes d'agents de police de terrain.